

## Le domaine d'intervention de la CPNEF de l'audiovisuel

Recouvre les activités définies par les codes NAF suivants :

- 59.11A Production de films et de programmes pour la télévision
- 59.11B Production de films institutionnels et publicitaires
- 59.11C Production de films pour le cinéma
- 59.12Z Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
- 60.10Z Édition et diffusion de programmes radio
- 60.20A Edition de chaînes généralistes
- 60.20B Edition de chaînes thématiques

Recouvre les branches professionnelles définies par les conventions collectives suivantes :

Intitulé de la convention collective	N° brochure	IDCC
Production audiovisuelle	3346	2642
Production cinématographique	/	3097
Production film d'animation	3314	2412
Des entreprises techniques au service de la création et de l'événement	3355	3252
Radiodiffusion privée	3285	1922
Des chaînes thématiques	3319	2411
Des journalistes	3136	1480

Sont également ajoutés au périmètre, l'INA et les grands groupes audiovisuels.

COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI ET FORMATION DE L'AUDIOVISUEL 48, rue Saint Honoré 75001 Paris Tél.: 01 44 88 24 24

Tél.: 01 44 88 24 24 www.cpnef-av.fr

Association déclarée au J.O. du 23 avril 2005 APE : 9499Z - Siret : 483 121 869 000 26